

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du mercredi 18 avril 2018 à 21h45, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux sous la présidence du maire.

Est également présente : madame Denyse Jeanneau, greffière.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

18-04-18-4631 **Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du mercredi 18 avril 2018 à 21 h 55.

Adopté

Séance extraordinaire du mercredi 18 avril 2018, à 21h45, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Adoption - Premier projet de Règlement 910-2018 modifiant le règlement de zonage 512 et le règlement sur les usages conditionnels 714-2005;
- D) Période de questions;

Levée de la séance

Adoption de l'ordre du jour

18-04-18-4632 **Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du mercredi 18 avril 2018 tel que présenté.

Adopté

Premier projet de règlement numéro 910-2018 modifiant le règlement de zonage 512 et le règlement sur les usages conditionnels 714-2005

Considérant que des modifications doivent être apportées au règlement de zonage numéro 512 et au règlement sur les usages conditionnels numéro 714-2005;

Considérant qu'un avis de motion a dûment été donné par le maire André Brunette lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 17 avril 2018;

Considérant que le premier projet de règlement 910-2018 a été présenté par le maire André Brunette lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 17 avril 2018;

Considérant qu'une copie du premier projet de Règlement numéro 910-2018 a été remise aux membres du conseil conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

18-04-18-4633

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal de la Ville de Huntingdon adopte le premier projet de Règlement numéro 910-2018 modifiant le règlement de zonage 512 et le règlement sur les usages conditionnels 714-2005.

Adopté

Période de questions du public

Aucune question.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

18-04-18-4634

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 21 h 58.

Adopté

André Brunette, Maire

Denyse Jeanneau, Greffière de séance